

**Rapport sur la sélection d'embauche pour le poste de secrétaire permanent à l'AGECVM
pour les sessions H22-A23**

**Comité de sélection (T.C. H23-02, 1^{er} mars 2023) composé de
François-Johan Deguire, Représentant des comités thématiques
Lili Daviault-Campbell, Responsable à l'information
Felix-Antoine Brault, Représentant des comités de concentration**

**Rapport rédigé
Par
Lili Daviault-Campbell**

**Rapport présenté à
Table de concertation A21-04, 10 novembre 2021**

**Cégep du Vieux Montréal
Jeudi le 6 avril 2023**



Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 15 (quinze) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 4 (quatre) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, tous ont passé une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu, en présence, le mercredi 5 avril et jeudi 6 avril 2023. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face à des situations précises et face aux mouvements étudiants

Le Comité de sélection recommande l'embauche de Noé Gagnier-Wascheul, Joey Demers-Cloutier et Émilie Jean et de placer Remy Rousseau sur une liste d'appel.

Au plus tôt, après approbation par la T.C. H23-04, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (trois en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, pour être embaucher.